

Avis de constitution

SOCIETE « OUROUMA CORPORATION LIMITED » en abrégé « O.L.C »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE IMMEUBLE BATIM
APPARTEMENT A117, Lot 179, Ilot 29

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 28/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OUROUMA CORPORATION
LIMITED » en abrégé « O.L.C »

Objet : -COMMERCE GENERAL;
-IMPORT-EXPORT;
-ACHAT ET VENTE DE DIVERS ARTICLES;
-INTERMEDIATION ET RECHERCHE D
FINANCEMENT;
SERVICES ET PRESTATIONS DIVERSES;
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.
- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE IMMEUBLE BATIM
APPARTEMENT A117, Lot 179, Ilot 29

Dirigeant(s) Mlle OUROUMA MARYSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02045 du 18/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25306/GTCA/RC/2024 du 18/06/2024

